

« Et premièrement, pour une livre de nerf et une livre de colle, 3 s. 4 d.

« Et plus, pour une vache sans gresse pour le fons du chériot, 1 liv. 5 s.

« Et plus sept peaux de perche (1), prises chiez Jehan Lorideau, pour border le dessus dudit chériot et la coverte et les deux cofretz, 15 s.

« Et plus deux douzeynes et sept peaux rouges prises chiez Jehan de Bourges pour les lodiers (courte-pointes) et pour la chapelle, 2 l. 4 s. 2 d.

« Et plus deux vaches grasses pour covrir le dessus du chériot, 3 l.

« Et plus un cuyr et demy pour covrir le dessus du chériot, 4 l. 10 s.

« Et plus une douzeyne de boucles de laton (laiton), pris chiez le sainturier, 10 s.

« Et plus quatre peaux noires pour covrir les deux petits coffretz, 10 s.

« Et plus un grans clos (cloux) pour ledit chériot, 12 s. 6 d.

« Et plus quinze cens de clos blancs, 7 s. 6 d.

« Et plus treize cordoans que a fourny Jehan d'Auvergne, à trois solz neuf deniers la piessse, 2 l. 8 s. 6 d.

« Et plus onze courdoans que a fourny Jehan, cellier (sellier), à la coverte, à sept solz six deniers la piessse, 4 l. 2 s. 6 d.

rée pour le trajet de François de Paule, de Lyon à Roanne. Je dis de l'une à l'autre de ces villes, car il est probable qu'arrivé dans la dernière, le religieux dut descendre la Loire jusqu'à Tours, à deux pas seulement du château du Plessis, où le roi l'attendait.

(1) Ne pourrait-on pas lire : Sept peaux *du Perche* ?